



Occupation d'une maison par un des conjoint

Par **Fleurs11**, le **27/07/2020** à **16:48**

Bonjour, mon ex mari occupe notre maison, finie de payée depuis 6 ans, et je paye un loyer depuis 6 ans. Un conseiller juridique m'a dit que je pouvais demander la moitié dudit loyer sans les charges' bien sûr ! Est ce vrai et comment procéder pour récupérer cet argent??
Merci du fond du cœur pour votre réponse. Sylvie

Par **Visiteur**, le **27/07/2020** à **18:45**

Bonjour

Si votre jugement de divorce ne prévoyait pas d'indemnité compensatoire, il faut réintervenir auprès du JAF.

Par **Fleurs11**, le **29/07/2020** à **16:50**

Merci ESP pour la réponse. Comment dois je m'y prendre ? Je dois demander l'aide d'un avocat pour avoir un rendez vous avec un juge? Ou je peux aller directement au tribunal pour demander une audience ? Merci et pardon pour ces questions qui peuvent paraître sottes.
Cordialement. Fleurs1